



Assemblée générale

Séance informelle de la plénière pour entendre un exposé sur la situation humanitaire dans la bande de Gaza

New York, le 17 novembre 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Permettez-moi de le souligner avec Nathalie Boucly : « *There should be no hierarchy in levels of suffering, pain and empathy...* ».

Merci, Monsieur le Président, pour avoir organisé ce débat et merci aux représentantes et représentants de l'ONU non seulement pour leurs remarques, mais surtout pour leur travail et celui de leurs équipes. Je voudrais aussi exprimer nos très sincères condoléances pour les plus de 100 collaborateurs et collaboratrices de l'ONU qui ont perdu leur vie et rendre hommage au courage des milliers de humanitaires qui restent sur place pour sauver des vies dans les circonstances les plus difficiles.

La Suisse est profondément préoccupée par la situation humanitaire dans la bande de Gaza. Nous déplorons la mort de milliers de civils en Israël et dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, depuis les actes de terreur perpétrés par le Hamas en Israël le 7 octobre, que la Suisse a fermement condamnés. Nos pensées sont avec leurs familles.

En même temps qu'elle reconnaît le droit d'Israël d'assurer sa défense et sa sécurité, la Suisse rappelle que la protection des civils et le respect du droit international humanitaire sont obligatoires.

Nous saluons l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité portant sur la protection des civils, notamment des enfants. Elle prévoit également la mise en place de pauses humanitaires. Nous appelons à sa mise en œuvre immédiate, y compris la libération immédiate et inconditionnelle des otages tenus en captivité par le Hamas et d'autres groupes à Gaza. En parallèle, la Suisse continuera à s'engager avec nos collègues pour que le Conseil de sécurité prenne des mesures adressant la situation globale dans le conflit actuel. En tant que

dépositaire des Conventions de Genève, nous continuerons à nous concentrer surtout et à chaque occasion, à souligner l'importance du respect du droit international humanitaire et à le renforcer.

L'accès humanitaire rapide et sans entrave à l'ensemble de la bande de Gaza doit, de toute urgence, être autorisé et facilité conformément au droit international humanitaire. La mise en place urgente de pauses ou trêves humanitaires doit permettre d'assurer un tel accès. Nous appelons à l'ouverture de tous les points de passage viables, notamment ceux avec la capacité nécessaire.

Nous appelons en particulier toutes les parties à fournir suffisamment de carburant pour faire fonctionner les infrastructures qui fournissent des services essentiels comme les soins de santé, l'eau et l'électricité. Nous rappelons – et nous l'avons entendu vendredi - que les difficultés d'accès à ces services affectent de manière disproportionnée les femmes.

Les civils, les blessés et malades, le personnel humanitaire et médical, ainsi que les infrastructures civiles y compris les écoles de l'UNRWA, doivent être protégées en tout temps par les parties au conflit. Des centaines de milliers de civils palestiniens cherchent refuge dans les installations des Nations Unies dans toute la bande de Gaza. Ils doivent être épargnés.

Monsieur le Président,

La Suisse est prête à soutenir la réponse humanitaire. Elle a mobilisé les premières enveloppes d'intervention rapide et prévoit de fournir une aide humanitaire d'urgence supplémentaire à hauteur de 100 millions de dollars dans toute la région.

Puis, rappelons que le seul socle sur lequel la paix et la stabilité peuvent reposer est la solution à deux Etats : deux Etats démocratiques, Israël et la Palestine, qui vivent côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Le Président de cette Assemblée l'a dit : « We need to stand up and speak up » – en évitant des discours de haine et en nous respectant les uns et les autres – « to save human lives ».

Je vous remercie.